

# Événement de rentrée ESS France

11 septembre 2023

## Propos introductif de Pascal Michard

---

[Seul le prononcé fait foi]

Madame la Ministre, chère Olivia Grégoire,

Monsieur le Président d'ESS France, cher Jérôme Saddier,

Mesdames et Messieurs les représentants des membres d'ESS France,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue ici à Pernet, siège d'Aéma Groupe, pour la troisième année consécutive.

S'il est peut être un peu trop tôt pour parler de tradition, je me réjouis qu'Aéma devienne peu à peu l'hôte récurrent de l'événement de rentrée d'ESS France. J'espère qu'il vous est aussi agréable de vous retrouver dans nos murs pour ce moment important de l'animation de notre collectif.

Un moment de prise de recul, un moment de débat et je n'en doute pas, un moment de cohésion pour notre famille économique, dont la parole trouve aujourd'hui, plus que jamais auparavant, un écho puissant dans notre société.

Une société en prise avec le doute croissant que les ressorts économiques sur lesquels elle s'appuie soient à même de permettre les transitions nécessaires au maintien de ses acquis, voire à permettre l'avenir.

Une société en perte de repères face aux incertitudes multiples aux conséquences protéiformes.

Une société percutée par le dérèglement climatique dont elle semble prendre la mesure en éprouvant la réalité, sans pour autant se saisir des armes à même de le combattre.

Une société dans laquelle les séparatismes promus par des Docteurs Knock comme une cure à ses maux, aggravent des fractures, sociales, territoriales ou générationnelles déjà béantes.

Une société consciente d'être en proie à des mécaniques devenues funestes, qui l'asservissent plus qu'ils ne la servent dans un environnement pétri d'incertitudes et d'imprévisibilité. Des incertitudes qui viennent percuter les existences individuelles et affecter durablement les parcours de vie.

Ainsi, Pierre Rosenvallon, dans son ouvrage « Les épreuves de la vie », relève que chaque année, 30% des Français sont confrontés à un événement qu'ils estiment déterminant dans leur existence.

Une société qui, en somme, peine aujourd'hui à percevoir le sens des contraintes qu'elle subit.

\*\*\*\*\*

Car ces inquiétudes sont légitimes, elles nous interpellent.

Elles interpellent humainement, en regard des perplexités, voire des désarrois souvent difficile à surmonter. Elles interpellent historiquement, après deux années de pandémie et de confinement en 2020 et 2021, où l'une des idées maitresses consistait à imaginer le « monde d'après », un monde plus positif, plus juste et plus réconfortant qu'il ne l'était auparavant.

Force est de constater que ce « monde d'après » n'est pas advenu. Pas plus que ce temps des inquiétudes serait conjoncturel ou passager avant un retour à « la normale ».

Il y a quelques jours, la presse relayait à grand bruit l'établissement d'un nouveau record pour notre pays : entre avril et juin 2023 le montant des dividendes reversés aux actionnaires par les grands groupes du CAC 40 atteignait 46 milliards d'euros, un montant sans précédent.

Loin d'en déduire un essor, tel l'arbre malade qui fructifie tant qu'il le peut dans un élan désespéré de subsistance, ces chiffres étourdissants illustrent la déshérence d'un modèle à bout de souffle, la limite d'une obstination déraisonnable à croire qu'une main invisible, fusse-t-elle gantée de coton bio, servirait l'intérêt général, quand elle se contente de creuser plus profondément les inégalités, et donc **les fractures, les séparatismes**.

Ces chiffres mettent en lumière l'aberration du modèle du capitalisme actionnarial à l'œuvre depuis 40 ans (n'est-ce pas le constat qui a engendré la loi PACTE dont le T est l'initiale du mot clef ?), les contradictions d'une économie dite libérale et pourtant largement soutenue, régulièrement réanimée par des afflux de fonds publics.

\*\*\*\*\*

Dès 2013, le Prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz affirmait que « *Comme jamais auparavant, nous avons aujourd'hui les ressources et les connaissances pour faire émerger une économie du partage. Ne pas le faire serait inexcusable.* ».

Une décennie plus tard, et alors que nous nous attelons à mesurer le pouvoir transformant de la loi de 2014, nous pouvons nous féliciter du chemin parcouru en matière de reconnaissance et de structuration de l'économie sociale et solidaire notamment au niveau international et européen : le 9 décembre 2021, la Commission européenne dévoilait son plan d'action pour l'économie sociale 2021-2030, suivie quelques mois plus tard par la 110ème Conférence de l'Organisation internationale du Travail, le 10 juin 2022, qui adoptait pour la première fois une définition universelle de l'Économie Sociale et Solidaire. En novembre 2022, la Recommandation sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale de l'OCDE était adoptée. En février 2023, le Comité européen des régions de l'Union européenne adoptait un avis pour "*créer un environnement favorable à l'économie sociale et solidaire*".

Quant à l'ONU, elle adoptait à son tour une résolution historique, le 18 avril dernier, reconnaissant l'économie sociale et solidaire comme un modèle d'entrepreneuriat au service de la mise en œuvre des objectifs mondiaux de développement durable. D'où notre souhait que les textes nationaux restent en cohérence avec ces décisions internationales.

A l'échelle nationale, cette considération est aussi croissante, et votre présence, Madame la Ministre, est pour nous plus qu'un symbole. Elle témoigne de la reconnaissance de la crédibilité et de la pertinence de notre modèle.

\*\*\*\*\*

L'ESS n'est pas une économie alternative qui supposerait une réalité à laquelle nous pourrions échapper pour repartir d'une page blanche. Elle est l'économie du réel, de la lucidité.

L'ESS n'est pas une économie de la réparation, de l'aumône, de l'assistanat. Elle est une économie du partage, de la justice, de la solidarité. Elle est créatrice de valeurs qui dépassent l'expression d'un chiffre d'affaire.

L'ESS est un mouvement, celui d'une société consciente de la vacuité et de la stérilité de certains de ses ressorts. Nous sommes un mouvement qui, dans la tempérance et l'observation attentive des aspirations de son temps, met ses forces au service de l'action.

Elle n'est pas un secteur, elle est un modèle mue par le sens et par l'utilité.

L'économie sociale et solidaire croit en la responsabilité du collectif, au volontarisme comme force transformatrice. Elle cherche à introduire de la certitude face aux incertitudes que j'évoquais.

Elle constitue en cela une voie crédible pour le dépassement des inégalités que je décrivais.

\*\*\*\*\*

Que l'entreprise, en tant que vecteur économique, joue un rôle dans la société n'est bien sûr pas nouveau et les réflexions sur les relations entreprise/société ont été prolixes au fil du temps. La notion de RSE, par exemple, est aujourd'hui communément acceptée et les entreprises disposent désormais de directions et de services entiers dédiés à la cause.

Pour autant, la question du rôle de l'entreprise dans la société est elle plus récente. Dans un contexte où les choix économiques impactent autant la fin du mois que la fin du monde et tendent de surcroît à les opposer, les citoyens attendent et exigent plus des entreprises.

Celles-ci ne sont plus seulement des lieux de production de richesses. Elles sont attendues en tant que point de repère, en tant que productrices de bien social et de sens.

Plus encore, comme nous l'enseignent de récentes études comme par exemple le baromètre « Les jeunes et l'entreprise » élaboré par BVA avec le soutien de

Macif, la société n'attend plus seulement de l'entreprise qu'elle la transforme mais elle veut transformer en retour l'entreprise.

S'il faut se réjouir du nouveau regard de la société sur l'entreprise, il faut donc que l'entreprise sache bien saisir la portée de ce regard exigeant : la société est prête à octroyer plus de pouvoirs à l'entreprise et à élargir son rôle à d'autres missions, mais cette légitimité nouvelle n'est concédée qu'en contrepartie d'une responsabilité nouvelle.

Ainsi, car le pouvoir ne va pas sans responsabilités, l'entreprise, par sa fonction structurante économique et sociale, n'échappe pas à ce principe.

L'entreprise ne peut en conséquence être partie prenante de la société qu'à la condition que la société soit partie prenante de l'entreprise, dans une logique de réciprocité.

Et il se trouve que ce principe de réciprocité est consubstantiel à l'économie sociale et solidaire. Elle en est même un fondement.

*« C'est toujours ce qui éclaire qui demeure dans l'ombre »* écrivait Edgar Morin dans *le Paradigme perdu*.

En conclusion, si les attentes grandissantes et élargies de la société conduisent peu à peu à une véritable métamorphose de l'entreprise qui prend progressivement conscience de sa légitimité à devenir un point de repère pour la société, elle doit le faire en prenant elle-même pour point de repère la société.

Revenir à l'étymologie même du terme « entreprendre », qui signifie « prendre en main » et suggère que le sens de l'activité entrepreneuriale consiste à prendre quelque chose entre ses mains pour le maîtriser sans cependant l'accaparer, nous éclaire quant à la nécessité de repenser en profondeur les modes de gouvernance pour passer d'une gouvernance par le profit à une gouvernance par la responsabilité.

Une responsabilité mais aussi une utilité, un sens, qui trouve son expression la plus concrète dans la proximité, dans le développement d'écosystème locaux, à même de percevoir avec justesse les réalités disparates en place sur les territoires et d'innover de façon pertinente en regard de leur problématiques singulières.

Pour y parvenir, de la même façon que les éléments financiers ont permis un alignement efficace des intérêts entre dirigeants et actionnaires, il est désormais impératif de rechercher l'alignement des intérêts de l'entreprise avec ceux de la société. Le financement des transitions pourra dès lors devenir le puissant moteur d'une économie plus soutenable et plus juste.

Aéma Groupe y est en tout cas résolue et continuera, avec ses partenaires d'ESS France à œuvrer en faveur du changement d'échelle de l'ESS.

De la même manière que l'entreprise doit sortir de sa « case » pour assumer une responsabilité augmentée, l'ESS doit sortir de la sienne pour devenir une authentique source d'inspiration pour les autres types d'entreprises.

Je vous remercie.